



## Resiliation a karis et formation

Par **trusila**, le **09/10/2013** à **12:01**

bonjour je me suis inscrite a la formation karis et formation en juin 2013 et n'ayant plus les moyen de payer g du rendre mon logement car impossible de payer le loyer ayan un bebe de 8ois et ayant un salaire de 800 euros je ny arrive plus g appeler l'ecole pour leur expliquer mais il ne veulent rien savoir coment faire pour tout arreter et pour ne plus payer cette formation d'estheticienne en sachant que j'ai fait opposition au prelevement merci beaucoup de votre aide cordialement